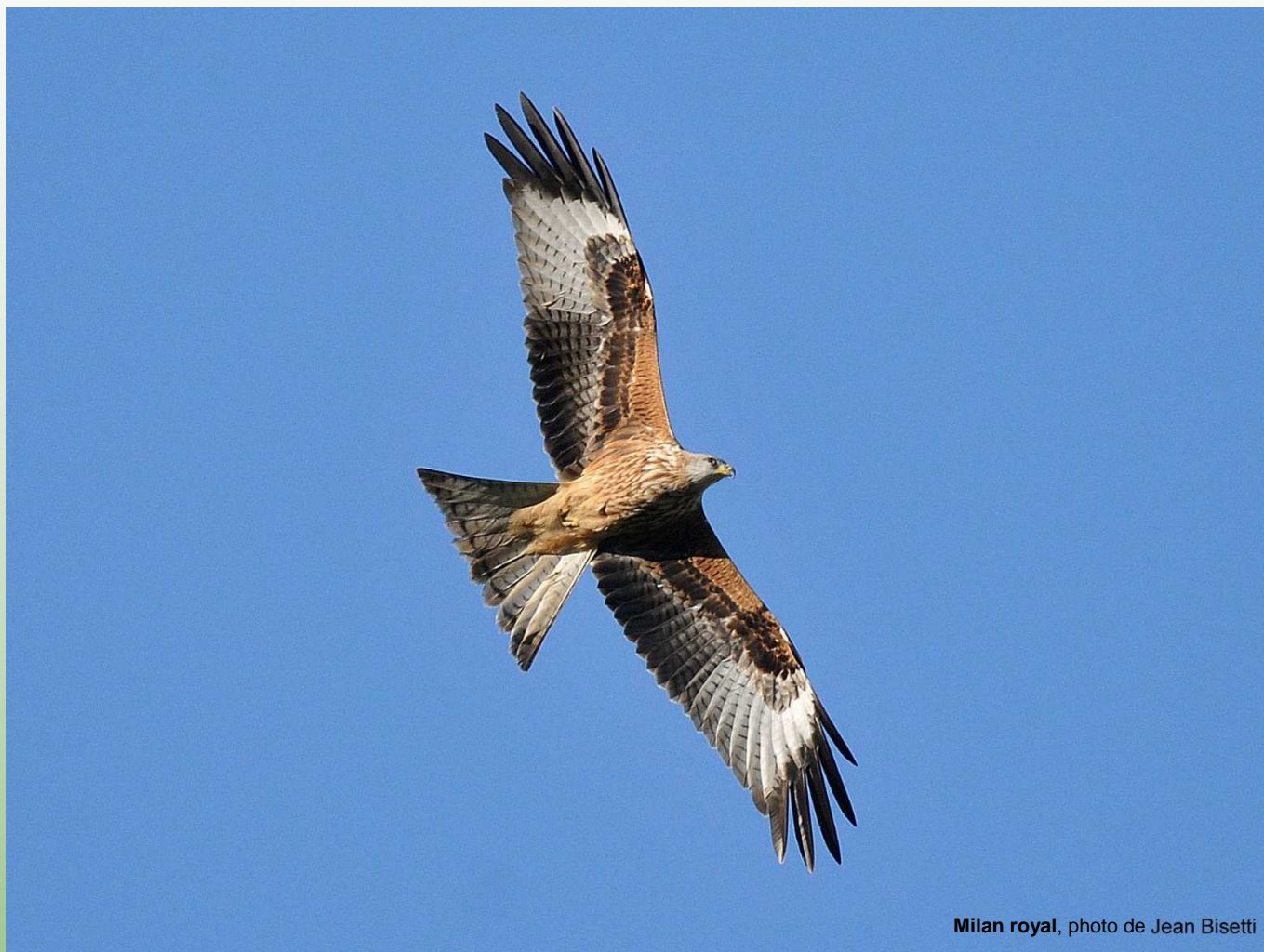


Le Journal du Syndicat Intercommunal du Vuache



Milan royal, photo de Jean Bisetti

AU SOMMAIRE :

- Le SIV et le Conseil départemental proposent des sorties gratuites pour découvrir la nature du Pays du Vuache
- Jacques Bordon, honoré par la Société botanique de France
- En 2017, le suivi de la migration au Défilé de l'Écluse prend un nouvel envol !
- Quand la nature du Vuache s'expose à Valleiry, avec le photographe Michel Ballet
- Un drôle d'histoire d'ours au Pays du Vuache en 1902...

LE SIV ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL PROPOSENT DES SORTIES GRATUITES POUR DECOUVRIR LA NATURE DU PAYS DU VUACHE

Vendredi 21 juillet de 20h à 00h à Chaumont : « *La nuit, tous les papillons ne sont pas gris – 2* ». Au sein d'une remarquable prairie sèche et aux côtés des deux naturalistes chevronnés, participez à une chasse nocturne aux Hétérocères (papillons de nuit) : captures, identifications et inventaires. RDV à 20h sur le parking situé à l'entrée du Motocross de Chaumont. Animateurs : Jacques BORDON de la SEPNS et Luc MERY d'Apollon74.



Samedi 9 septembre de 14h à 17h30 à Valleiry : « *Le monde enchanté des araignées* ». Au sein de la remarquable pinède à molinie des Teppes de la Repentance, participez à la capture, à l'identification et à l'inventaire des différentes espèces d'araignées présentes sur le site. RDV à 14h sur le parking de la gare de Valleiry. Animateur : Luc MERY d'Apollon74.

Ces animations gratuites sont financées par le Département de la Haute-Savoie. Prévoir de bonnes chaussures ou des bottes, des vêtements adaptés en cas de pluie, de l'eau et un repas tiré du sac pour le dîner du 21 juillet. Inscriptions obligatoires auprès du SIV au 04 50 04 62 89 ou syndicat.vuache@orange.fr

JACQUES BORDON, HONORE PAR LA SOCIETE BOTANIQUE DE FRANCE

A l'occasion d'une cérémonie solennelle qui s'est déroulée en mai 2017 au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, Jacques Bordon, vice-président du Syndicat intercommunal du Vuache, s'est vu décerner le prix de Coincy 2016 par la Société Botanique de France, société savante fondée en 1854. Ce prix, qui fait partie de la Grande Médaille (la plus haute distinction) de l'Académie des Sciences, récompense un botaniste pour l'importance de ses recherches en taxinomie (description et classification des organismes vivants).

Par cette distinction, la Société Botanique de France a tenu à honorer le formidable travail mené par Jacques Bordon depuis un demi-siècle sur la flore de la région du Vuache.

Le résultat de ces années de recherche s'est concrétisé l'an dernier par la parution du Catalogue Floristique du Vuache. Ce livre est une somme richement illustrée de 568 pages qui répertorie toute la flore du massif. Coédité par le Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache et la Société Botanique de Genève, cet ouvrage est le résultat de dizaines d'années de recherches sur le terrain menées par trois botanistes : Jacques Bordon, Denis Jordan et Fernand Jacquemoud. Avant ce livre, il y avait « le Mont Vuache, étude floristique », un document écrit en 1894 par le botaniste genevois John Briquet qui comptabilisait 900 espèces localisées sur ce massif. Cent vingt ans plus tard, Jacques Bordon et ses complices ont recensé près de 1200 plantes sur le Vuache.



Avec cette distinction qui récompense le travail de toute une vie, Jacques Bordon est en quelque sorte « le botaniste de l'année 2016 ». Et les habitants de notre région ont bien de la chance, car ce dernier, qui est également le président fondateur de la Société pour l'étude et de protection de la nature en Semine, organise régulièrement avec le SIV ou d'autres organismes des sorties gratuites pour découvrir la flore remarquable de notre territoire.

EN 2017, LE SUIVI DE LA MIGRATION AU DEFILE DE L'ÉCLUSE PREND UN NOUVEL ENVOL !

Le Défilé de l'Écluse est un site bien connu des ornithologues : sa topographie en forme de couloir naturel en fait un lieu de passage incontournable pour de nombreux oiseaux migrateurs. C'est ainsi qu'une poignée de passionnés français et suisses commencent à y suivre la migration postnuptiale en 1947. À partir de 2008, le suivi est assuré par un salarié de la LPO Haute-Savoie et en 2014, une plateforme est construite par le Syndicat intercommunal du Vuache dans le cadre du Contrat « corridors biologiques Champagne-Genévois » pour accueillir les spotteurs et le grand public dans les meilleures conditions.

Mais en 2016, le suivi de la migration est mis à mal par la baisse des financements régionaux alloués aux associations : seul le soutien du Syndicat du Vuache et du Conseil Départemental de Haute-Savoie, associé à la générosité de donateurs privés français et suisses, permet de mener à bien la saison d'observation.

Plus de 70 bénévoles participent alors au suivi, pour 302 637 oiseaux migrateurs comptabilisés... dont 39 102 rapaces ! Si la Buse variable reste le rapace le plus observé sur le site (18 000 individus en migration en 2016), c'est le Milan royal qui récolte toute l'attention des spotteurs. Emblème de la migration postnuptiale haut-savoyarde, plus de 10 000 individus sont comptés pour la cinquième année consécutive, plaçant ainsi le Défilé de l'Écluse comme le principal site de migration européen de l'espèce.

En 2017, le suivi prend une tournure internationale grâce au partenariat initié entre la LPO Haute-Savoie, la Station ornithologique suisse et le GOBG (Groupement Ornithologique du Bassin Genevois). Il est également rendu possible grâce au Conseil Départemental de Haute-Savoie qui le soutient financièrement depuis de nombreuses années.



La saison sera officiellement lancée à la date du 15 juillet avec la présentation du suivi scientifique et le mot des partenaires. Un pot sera offert par la LPO Haute-Savoie avant d'observer les premiers migrateurs !

Le suivi se poursuivra par la suite sept jours sur sept jusqu'au 20 novembre 2017 grâce à deux salariés de la LPO Haute-Savoie et à l'appui des bénévoles français et suisses. En plus d'un programme d'animations scolaires et grand public, le site sera ouvert et accessible à tous durant tout le suivi : ce sera l'occasion pour chacun de venir découvrir l'extraordinaire spectacle de la migration et de donner un coup de main aux salariés et bénévoles sur place.

En attendant, vous pouvez vous abonner dès maintenant à la page Twitter dédiée au suivi ([@Migration 74](#)) pour suivre la migration au fil de la saison !

QUAND LA NATURE DU VUACHE S'EXPOSE A VALLEIRY, AVEC LE PHOTOGRAPHE MICHEL BALLET

C'est un amateur, mais quel talent !

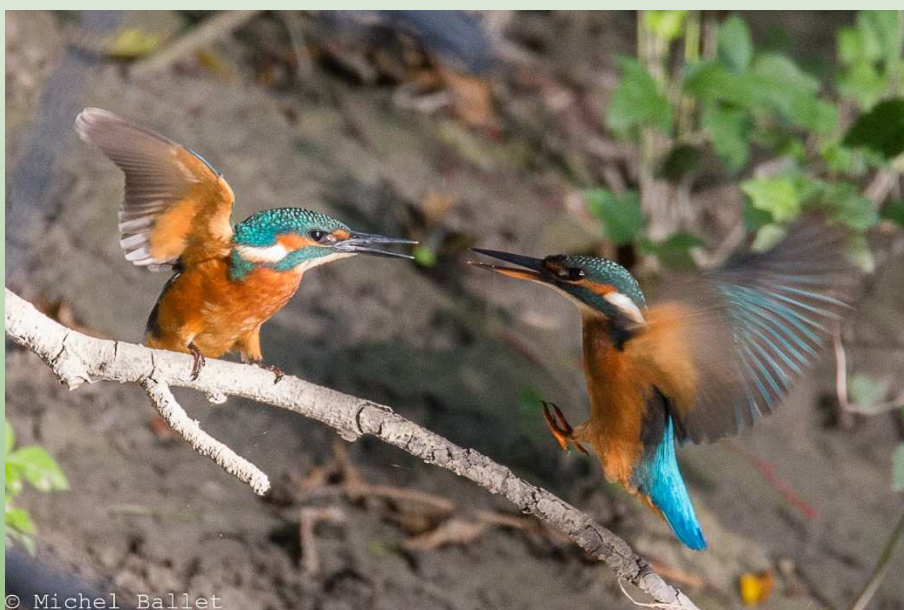
C'est par les voyages que la photographie est venue à Michel Ballet. Au fil de périples à Mayotte, à Madagascar, au Vietnam, au Maroc ou en Islande, cet habitant de Valleiry a emmagasiné des centaines d'images de paysages, de faune, de flore et de citoyens du monde.

Conjuguant alors sa passion pour la montagne, la nature et la photo, il a entrepris de saisir en clichés la faune sauvage de notre région, n'hésitant pas pour cela à passer des week-ends entiers à l'affût au bord du Rhône ou sur les pentes du Vuache.

Bénéficiant de conseils avisés de spécialistes grâce aux partages de photos sur des sites internet, Michel Ballet a déjà gagné plusieurs concours de photographies de haut niveau, dont un organisé par la Poste, où l'un de ses clichés a fait l'objet d'une reproduction sur un timbre émis à des dizaines de milliers d'exemplaires.

Chasseur d'images habitué des aubes et des crépuscules, Michel Ballet peut passer des heures à attendre au cœur d'une nature préservée entre Vuache et Rhône l'instant magique du cliché parfait.

En attendant la prochaine exposition de ses photographies, on peut voir un échantillon de son remarquable travail dans la galerie d'images du site internet du SIV (www.pays-du-vuache.fr).



*Michel Ballet et Fabienne Devance
lors de l'exposition « Regards
croisés », en juin 2017 à Valleiry.*

UN DROLE D'HISTOIRE D'OURS AU PAYS DU VUACHE EN 1902...

À la lecture des journaux d'autrefois, on fait de belles trouvailles ! Comme avec cet article paru dans le Cultivateur Savoyard en décembre 1902 et qui fit à l'époque beaucoup causer dans les chaumières du Pays du Vuache...



En voici la teneur : « Deux ours de forte taille ont été aperçus dans la nuit du 30 novembre 1902, vers sept heures du soir, par les habitants de Verney, commune de Minzier, au moment où ces mammifères attaquaient un chien de garde retenu en laisse. Les habitants leur ayant donné la chasse, les ours se sont enfuis dans la direction de Chavannaz.

Le lendemain on a, d'après les traces, constaté qu'ils étaient retournés dans la montagne du Vuache, d'où ils ont dû descendre par suite de l'abondance des neiges. Ils ont été aperçus le 28 novembre dans les ravins

longeant le Rhône à Arcine et Longeray. Une battue est organisée dans le pays et les habitants font appel aux chasseurs de la région pour les débarrasser de ces hôtes dangereux. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que des ours ont été aperçus dans ces parages ».

Des ours dans le Vuache au 20^{ème} siècle ? La chose paraît étrange car si l'on consulte les ouvrages spécialisés, on y découvre que le dernier ours du Vuache a été tué dans les années 1820 sur les hauteurs de Vulbens par un fameux chasseur nommé Martin Burlat. Pour l'ultime plantigrade du Salève, les choses sont plus précises, un chasseur l'a tué du côté de Saint-Blaise le 17 novembre 1821. Cet ours est d'ailleurs toujours visible, car il trône – empaillé ! – au Muséum d'histoire naturelle de Genève. Quant aux ours du Jura, le spécialiste Bernard Prêtre précise dans ses ouvrages que les derniers spécimens ont été tués dans les années 1860.

Histoire vraie ou négligence de journaliste qui ne vérifie pas vraiment ses informations ? Une lettre de lecteurs de Minzier publiée la semaine suivante dans le « Cucu » semble confirmer la seconde hypothèse.

« Monsieur le Directeur du Cultivateur Savoyard. Dans votre numéro du 11 courant, vous publiez un fait divers concernant la commune de Minzier intitulé « Chasse aux Ours ». Cet article se retrouve maintenant largement amplifié par tous les journaux de la région et même dans ceux de Lyon.

Enfin, nous avons appris de bonne source que M. le Maire de Minzier aurait reçu des ordres de l'autorité supérieure afin d'aviser aux mesures à prendre pour cette fameuse chasse aux ours. On nous dit même que des marchands de fourrure ont déjà fait des offres. Mais ils ne connaissent donc pas le proverbe « il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué » ? Jamais il ne fut plus juste, car nous sommes en mesure d'affirmer que ces deux ours « énorrrrmes » se réduisent aux proportions d'un canular de même taille lancé par un mauvais plaisant qui n'a pas craint de nuire au bon renom de la Commune de Minzier en la représentant comme étant le repaire d'animaux dangereux.

Aussi nous espérons que le bon sens public fera justice d'une aussi sotte plaisanterie. Car, à qui ferait-on croire qu'à 12 kilomètres de Saint-Julien, dans un pays pas trop boisé et sillonné de routes nombreuses, les ours viennent attaquer les chiens de garde à l'attache vers 7 heures du soir ! »
